



# infos

Bulletin Municipal • N°61

Décembre 2019

DIRAC NATURELLEMENT



**Nouveau  
site internet :**

<https://www.dirac.fr/>



**Municipales  
2020 :**

**Ce qui change  
pour les électeurs**



*Alain Thomas et toute son équipe  
vous souhaitent de joyeuses fêtes*

# DIRAC.INFO

## Le mot du maire

Diracoises, Diracois,

La fin du mandat municipal approche. Ce Dirac infos sera le dernier de la mandature actuelle. Depuis septembre 2019, la communication est strictement réglementée.

Je tiens à vous dire combien il m'a été agréable de conduire l'équipe municipale pour la première fois composée à parité d'hommes et de femmes, dont des élus de l'opposition.

Que toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour le bien vivre des Diracois soient remerciés. Pour ma part, conformément à mes engagements, je ne solliciterai pas un nouveau mandat de maire.

Il est de coutume à Dirac que le maire se retire à l'issue de deux mandats, je respecterai cette règle mais continuerai à apporter tout mon soutien à la future équipe. J'espère avoir répondu à vos attentes et avoir été digne des mandats que vous m'avez confiés.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne **rendez-vous le samedi 11 janvier 2020** pour la cérémonie des vœux du maire qui sera pour moi l'occasion d'échanger individuellement avec vous.

Le maire

## Sommaire



- P 2 : Mot du maire
- P 3 : Lettre à mes administrés • Révision du PLU
- P 4 : Délibérations du conseil municipal
- P 5 : Délibérations du conseil municipal (suite) • Entretien de la voirie communale
- P 6 : On fait nos courses en musique • Des jeux pour les petits • Agenda 1<sup>er</sup> semestre
- P 7 : Cérémonie du 11 novembre • Nouveau site internet de la commune
- P 8 : Projet d'œuvre de l'artiste japonaise Natsuko Uchino
- P 9 : Municipales 2020 : ce qui change pour les électeurs
- P 10 : Le correspondant Défense • Les armées en Charente
- P 11 : Le royaume de Juliette Dalseme
- P 12 : Transport à la demande • Réussir ma Rénov' • Investissez dans le solaire
- P 13 : École : comment protéger l'environnement • Clairbois : Quatre belles rencontres
- P 14 : Point de l'association des parents d'élèves
- P 15 : Dirac loisirs et fêtes • Section seniors
- P 16 : Voyageusement Vôtres • G'La Pêche
- P 17 : Valéchel Rebel Country Dancers
- P 18 : La rentrée de l'ADMR Villebois et 3 forêts
- P 19 : Etat civil
- P 20 : Infos pratiques

**Il faut d'abord savoir  
ce que l'on veut.  
il faut avoir le courage  
de le dire.  
il faut ensuite l'énergie  
de le faire.**

Clemenceau

### LETRE À MES ADMINISTRÉS

Depuis quelques temps, suivant la voie ouverte par l'un d'entre nous, plusieurs maires ont pris des arrêtés réglementant l'épandage des pesticides sur les terres agricoles à proximité des habitations. Chacun définit la distance à respecter entre les terres cultivées et les maisons (5 m, 100 m, 150 m). Interrogé en tant que maire de Dirac, je tiens à vous exposer mon analyse. Nous vivons dans un monde que nous dénonçons, où les règles qui régissent notre société sont de moins en moins respectées, ce qui conduit à plus de répression, plus de contrôles et une détérioration de notre confort de vie.

#### Ces règles ne sont-elles pas trop nombreuses ?

A partir de ce constat, il me semble plus raisonnable de demander à ce que ce problème de l'utilisation des produits phytosanitaires soit traité à la base.

Nous ne devons pas accepter les éléments polluants néfastes pour notre santé.

C'est ainsi que je m'inscris pleinement dans la lutte pour la **suppression des produits chimiques qui portent atteinte à notre santé**. Des solutions existent et sont mises en œuvre par certains cultivateurs.

C'est contre les puissants lobbies installés que nous devons concentrer nos actions.

Lors d'une discussion sur le sujet, un viticulteur qui venait de revenir aux « vieux » traitements traditionnels dans son vignoble me faisait part de son étonnement.

A sa grande surprise il a obtenu de très bons résultats et de plus pour un moindre coût.

Nous avons été conditionnés sans nous en rendre compte !

Ces firmes tentaculaires n'ont qu'un but, faire de gros profits en essayant de nous convaincre que c'est pour notre « bonheur ».

**Je ne prendrai donc aucun arrêté pour limiter les distances d'épandage de pesticides.**

**Ces arrêtés sont illégaux et ne prennent pas en compte les conséquences de l'infiltration dans les sols. Ils font le jeu des chimistes peu scrupuleux qui trouvent là un blanc-seing pour continuer à nous inonder de produits dangereux.**



### RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : POINT DE SITUATION.

L'enquête publique relative à la révision du PLU de Dirac s'est déroulée du mercredi 25 septembre 2019 à 14 h 00 au vendredi 25 octobre 2019 à 17 h 00. Le commissaire enquêteur a remis fin novembre 2019 au service urbanisme de GrandAngoulême son rapport et ses conclusions motivées.

Le dossier de révision du PLU devrait être approuvé au cours du premier trimestre 2020.

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 JUIN 2019 :

#### Système de santé :

Considérant que le système de santé doit assurer l'égalité des soins pour tous, sans distinction d'origine économique, sociale ou territoriale, le conseil municipal a souhaité affirmer les principes et valeurs qui doivent en guider les évolutions.

#### Circulation sur la RN 10 :

Plus de 40 000 camions utilisent quotidiennement la RN 10. Pour le plus grand nombre d'entre eux, c'est pour économiser quelques litres d'essence et une soixantaine d'euros de péage alors que cette route ne dispose pas des infrastructures nécessaires permettant de supporter un tel trafic sans mettre en danger la sécurité des automobilistes. Cette circulation provoque une augmentation sensible des accidents et accentue la pollution dans les villages traversés. En conséquence, le conseil municipal a souhaité que la loi sur les mobilités interdise la circulation des camions sur le réseau routier national dans les zones rurales à moins de 50 kilomètres d'une autoroute à péage.

#### Office national des forêts :

Le conseil municipal a décidé d'apporter son soutien à l'office national des forêts. Il s'est prononcé « pour l'arrêt de la suppression de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers, le maintien du statut de fonctionnaire pour les agents de l'ONF chargés de gérer les forêts communales, le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques de l'ONF ».

#### Gratification d'un stagiaire :

Le conseil municipal a décidé de verser une gratification à un étudiant en CAP jardinier paysagiste qui a effectué un stage de 4 mois et a donné satisfaction.

#### Emploi saisonnier :

Le conseil municipal a décidé de d'ouvrir un poste d'emploi saisonnier pour la période estivale, pour répondre aux besoins éventuels de la commune

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2019 :

#### Agence technique départementale (ATD):

L'ATD propose aux communes deux missions optionnelles : assistance sur logiciels de gestion communale et appui à la signature électronique. Le conseil municipal a décidé de souscrire à ces deux missions.

#### Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) :

Le conseil municipal a approuvé le rapport de la CLETC de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

#### Société publique locale (SPL) GAMA :

Pour pouvoir profiter des services proposés par la SPL GAMA, le conseil municipal a décidé de souscrire une action de cette société d'une valeur de 1 000 €. Il a désigné les représentants de la commune aux diverses instances de cette société. monsieur Alain THOMAS siégera à l'assemblée générale et au comité stratégique de pilotage. Monsieur Jean-Paul BOSSARD siégera à l'assemblée spéciale et au comité technique de contrôle de la SPL.

#### Contractualisation avec la SPL GAMA :

Dans le cadre du projet de restructuration du bourg, le conseil municipal a approuvé l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre et de pilotage d'opération pour les projets d'aménagements et d'espaces publics.

#### Personnel communal :

Dans un souci de simplification et de réactivité, le conseil municipal a autorisé monsieur le maire à recruter du personnel contractuel pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

#### Restaurant «Au comptoir de Maud» :

Le conseil municipal a décidé de mettre à disposition du restaurant «Au comptoir de Maud» la licence IV, propriété de la commune et a autorisé monsieur le maire à signer l'avenant à la convention d'occupation précaire signée avec Maud IMMING.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2019

#### Règlement général de la protection des données (RGPD) :

Pour répondre à l'obligation légale de la mise en place du RGPD, le conseil municipal a accepté la proposition d'accompagnement de l'Agence technique départementale (ATD).

#### Service de conseil en énergie partagé :

Dans un souci de mieux maîtriser la consommation d'énergie de la commune, le conseil municipal a décidé d'adhérer au service de conseil en énergie partagé proposé par GrandAngoulême.

#### Contrat groupe risques statutaires :

Pour faire face à une forte aggravation de la sinistralité, l'assureur Gras Savoye a décidé d'appliquer en janvier prochain une franchise de 15% des indemnités journalières. Pour éviter cette situation, le conseil municipal a décidé de dénoncer son adhésion au contrat souscrit par le centre gestion avec Gras Savoye.

#### Maison de gardiennage - Route de la Boissière :

La maison de gardien de l'ancienne maison de retraite est libre depuis le mois de juin. Le conseil municipal a décidé de la louer à Monsieur Jacob HUNT qui assurera la surveillance du site. Le loyer est fixé à 250 €.

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Pour prendre en considération les travaux effectués par le locataire, le loyer ne sera versé qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020.

#### Loyer :

Le conseil municipal a entériné la révision annuelle du montant du loyer de la maison communale de la rue du Bourg.

#### Budget communal – Décision modificative n°3 :

Afin de pouvoir récupérer le FCTVA des travaux des commerces de proximité, le conseil municipal a accepté d'imputer

au compte 2313 le montant des frais d'études qui étaient inscrits au compte 2031, pour une valeur de 3 427,20 €.

#### Entretien des dépendances de la voirie départementale :

Dans le cadre de la politique d'embellissement, d'entretien du bourg et de la sécurisation de la voirie, le conseil municipal a validé la participation de la commune au fauchage sur les dépendances des routes départementales. Il a autorisé monsieur le maire à signer la convention nécessaire avec le département.

### BUDGET 2019

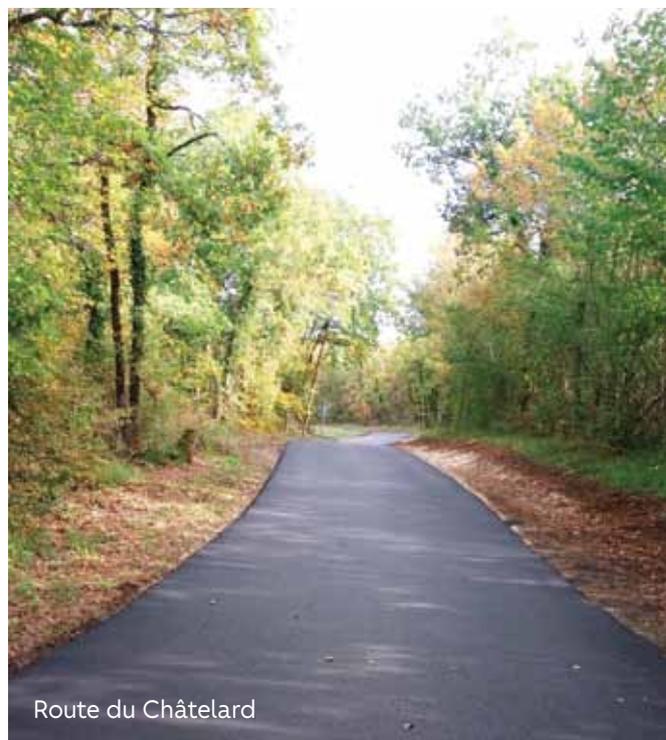
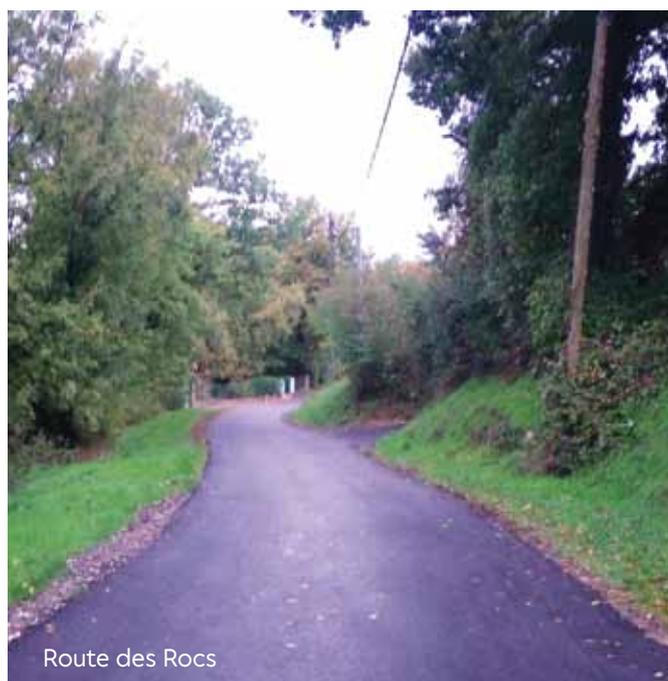
#### ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Suivant le plan d'entretien pluriannuel de la voirie communale, il a été décidé pour 2019 de refaire des chaussées et des aménagements ponctuels de bas-côtés afin de récupérer les eaux pluviales, de la route du Châtelard sur 1 100 mètres linéaires (ml) et la totalité de la route des Rocs d'une longueur de 512 ml.

Un marché de travaux a été lancé par la mairie ; l'entreprise Colas a été retenue pour un montant total des travaux de 91 732 € TTC.

Les travaux de préparation ont débuté le 21 octobre 2019 pour finir par l'enrobé de la route des Rocs, le 4 novembre 2019.

La mairie de Dirac remercie les riverains de la route des Rocs qui ont contribué au bon déroulement des travaux pendant deux semaines.



### ON FAIT NOS COURSES EN MUSIQUE À L'ÉCOLE DES SAVEURS.

Le samedi 29 septembre, les musiciens de l'ensemble instrumental Artéfa animaient le hall des commerces de Dirac avec un programme de musique baroque à la flûte traversière avec des œuvres de Marin Marais, Bach et Telemann.

On les retrouvait ensuite sur la petite place du bourg où violoncelle et violon alto interprétèrent des airs de musique traditionnelle d'Europe de l'est. On terminait la balade à l'église avec des pièces pour clavecin clôturant ainsi cet intermède musical. **Merci à Typhaine, Guillemette, Solenne et François-Pierre d'avoir animé agréablement cette matinée automnale.**



### DES JEUX POUR LES PETITS.

Dans la continuité d'aménagement de l'espace jeux, la commune vient de faire installer des jeux pour enfants. **Réservés exclusivement aux petits de 2 à 5 ans, ils sont situés à proximité du city stade.**

Nous vous demandons de bien respecter cet espace loisirs afin qu'il reste un lieu agréable pour tous.

# L

### AGENDA 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2020

**Samedi 11 janvier à 18 h :**

Cérémonie des vœux à la salle des fêtes.

**Dimanche 16 février :**

Repas des aînés. Date à réserver si vous êtes nés en 1950 ou avant.

**Dimanche 15 mars :**

Élections municipales (1<sup>er</sup> tour)

**Dimanche 22 mars :**

Élections municipales (2<sup>ème</sup> tour)

**Dimanche 29 mars :**

Repas de la chasse



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE « C'ÉTAIT IL Y A UN SIÈCLE ».

Une cinquantaine de diracois, dont une douzaine d'enfants, ont assisté ce lundi 11 novembre 2019 à la cérémonie commémorative de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et jour d'hommage à tous les morts pour la France. Pour l'appel des morts, Rémi Tranchet était assisté de Jeanne, Marie et Lucie. Elles se sont également chargées de la collecte des Bleuets de France. Les cinq « Morts pour la France » en 2019 ont été cités.

Dans son allocution, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, a souligné que les noms gravés sur nos monuments aux morts « nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure ». Puis elle a mentionné que « depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et tous les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême ».

Ce 11 novembre 2019 est un jour singulier. En effet la Nation rend un hommage particulier aux 549 soldats morts pour la France en opérations extérieures. Un monument aux morts, sculpture en bronze, dit « Mémorial Opex » a été inauguré aujourd'hui par le Président de la République, dans le parc André-Citroën (Paris 15<sup>ème</sup>).



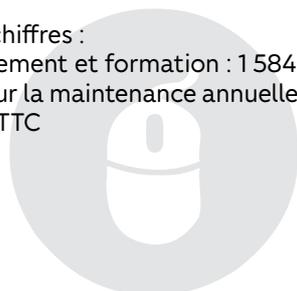
### NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

<https://www.dirac.fr>

Le site a été réalisé par la société charentaise NT Conseil / Actunet. La commune a bénéficié d'un portage de GrandAngoulême d'une part dans la rédaction du cahier des charges (juridique, communication, technique) et, d'autre part, lors du groupement de commandes coordonné par La Couronne. Il s'agissait de mutualiser pour faire baisser les coûts tout en préservant notre identité communale et s'ouvrir à l'esprit communautaire (rubriques homogènes et fonctionnalités partagées comme les agendas). Actuellement une douzaine de communes de GrandAngoulême ont fait le choix de la mutualisation.

Quelques chiffres :

- développement et formation : 1 584 € TTC ;
- forfait pour la maintenance annuelle du site : 863,32 € TTC



### QUELQUES NOUVELLES DU PROJET D'ŒUVRE D'ART PUBLIC DE DIRAC AVEC L'ARTISTE NATSUKO UCHINO

#### En partenariat avec la Fondation de France et le Centre d'art de Vassivière.

Depuis le dernier Dirac Infos, notre groupe des nouveaux commanditaires a continué à travailler sur le projet de réalisation d'une œuvre d'art public sur la commune en accueillant l'artiste et en travaillant sur la communication du projet.

Notre démarche et le projet de commande ont été présentés lors d'une exposition de l'action « Nouveaux commanditaires de la Fondation de France » pour l'inauguration du lieu culturel « La Fabrique Pola » à Bordeaux tout le mois de septembre. La frise réalisée pour l'occasion a été très appréciée et a retenu l'attention des visiteurs, des professionnels de l'art, et des personnalités officielles : Monsieur le maire de Bordeaux, Monsieur le Président de la région Nouvelle-Aquitaine etc. Tous connaissent maintenant notre projet et Dirac !

Notre artiste, Natsuko UCHINO est revenue au début de l'été et en novembre à Dirac pour continuer à s'imprégner de la commune et rencontrer des artisans locaux, dont le tailleur de pierres, Fabien MOTTA. Il interviendra dans la réalisation de l'œuvre. Certains commanditaires accompagnés du médiateur du Centre d'art de Vassivière se sont aussi rendus à Bordeaux pour découvrir différents projets artistiques et assister à une performance de l'artiste au FRAC MECA de Nouvelle-Aquitaine.

Dernière ligne droite : Natsuko travaille désormais à la rédaction de son projet qu'elle présentera en janvier prochain au groupe de commanditaires puis à la population locale via une mini exposition à l'Épiphyte. Elle est encore peu bavarde sur ses idées. Pourtant, tout laisse à penser qu'il s'agira d'un « parcours artistique » reliant la maison de retraite à l'École des saveurs en passant par l'Épiphyte et l'École du futur et du développement durable. Elle souhaite aussi travailler autour des lavoirs de la commune et d'un espace de jeu pour les enfants de l'école... Maintenant, nous attendons patiemment le mois de janvier pour découvrir l'ensemble de son projet !

Frise du projet de Dirac exposée lors de l'inauguration du lieu culturel la Fabrique Pola à Bordeaux en septembre 2019. Performance de Natsuko Uchino au FRAC MECA à Bordeaux le 9 novembre 2019



Une commande en cours de l'association des parents d'élèves de l'école primaire de Dirac (Charentes), une enseignante, la mairie, des habitants et le directeur de la maison de retraite.

Médiateur Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière

### Quels liens entre les générations dans l'espace rural ?

La commande - initiée par l'association des parents d'élèves de l'école primaire de Dirac (16). Une enseignante, le directeur de la résidence retraite, la mairie et d'autres habitants - prend comme point de départ la nouvelle école primaire. L'idée est de valoriser cet ensemble architectural situé en dehors du bourg et de la relier au reste de la commune. Sa localisation excentrée et son importance sociale dans la vie du village font émerger différentes problématiques. Aspirant à la préservation de l'environnement, les commanditaires portent au cœur de ce lieu d'éducation un désir d'œuvre qui questionneraient les liens entre les générations, la transmission des savoirs vernaculaires et la mémoire des lieux. La géographie de la commune, dispersée sur plusieurs hameaux, interroge également l'identité d'un territoire à travers ses habitants



### MUNICIPALES 2020 - CE QUI CHANGE POUR LES ELECTEURS.

Information concernant les obligations liées aux élections municipales 2020

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

#### CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

• **L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.** Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

• **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.**

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

• **L'inscription en ligne généralisée.** Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Retrouvez toutes les informations liées aux élections municipales sur le site :

[info-public.fr/municipales-2020](http://info-public.fr/municipales-2020)

#### POURQUOI CETTE INFORMATION ?

Il est important de connaître ces formalités. En effet il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales.

**Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de « mal-inscrits ».**

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entraînera une réduction de l'abstentionnisme.

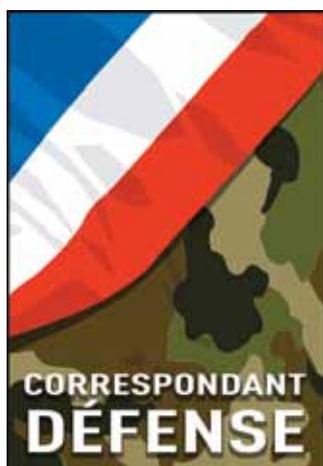
# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

## 15 ET 22 MARS 2020



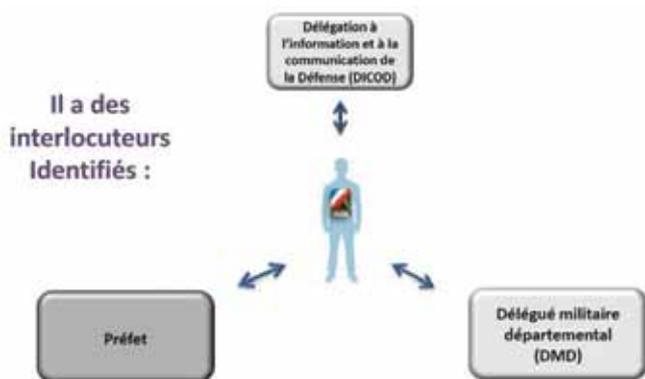
# DIRAC.INFO

## Infos correspondant Défense

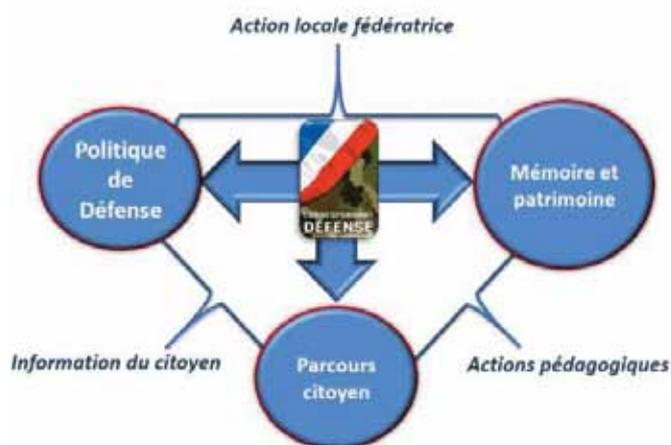


Lors du séminaire des correspondants Défense qui s'est tenu le 24 septembre 2019 à Cognac, le délégué militaire départemental a rappelé les missions de cet élu ainsi que ses interlocuteurs, avant de présenter la carte de la forte présence militaire en Charente. Parmi les autres thèmes abordés ce jour-là : la journée défense citoyenneté (JDC) et le centre du service national de Poitiers ; les différentes étapes du recrutement et le rôle du conseiller au centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) et le devoir de mémoire. En fin de journée, deux réservistes citoyens ont témoigné de leurs actions.

Le correspondant Défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de sa commune. Il est également un relais d'informations sur la défense auprès du conseil municipal et des citoyens.



### Trois axes à sa mission :



### Les Armées en Charente aujourd'hui...



515° RTrn



1<sup>er</sup> RIMa



Group. Soutien



DGA/ITE  
DGA



### Légende :

- BA :** base aérienne
- Rtrn :** régiment du train
- RIMa :** régiment d'infanterie de marine
- GS :** groupement de soutien
- CFIM :** centre de formation initiale des militaires du rang
- DGA-ITE :** délégation générale de l'armement • Intelligence technique et économique (Ex CEDOCAR)
- USID :** unité de soutien de l'infrastructure de la défense

**3 unités aux missions directement opérationnelles**  
**4 autres formations importantes**  
**+ des détachements/ antennes ASA, ADM, SIC, SSA**  
**3.500 militaires ou personnels civils**



### LE PONEY CLUB DU MOULIN DU GOT : LE ROYAUME DE JULIETTE DALSEME

« Quand j'avais à peine 2 ans, je me promenais déjà à dos de poney, guidée par ma mère » explique Juliette Dalseme, patronne depuis 2015 du poney club, avec un statut d'agricultrice. En fait, selon elle, on peut se familiariser avec le poney dès que l'on peut tenir une position assise. Titulaire d'un brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BP REA) obtenu au lycée de l'Oisellerie et d'un brevet d'état d'éducateur sportif du 1<sup>er</sup> degré, elle gère aujourd'hui un club de 100 licenciés avec une trentaine d'équidés dont vingt appartiennent au club. « J'ai appris toute mon enfance, et tous les week-ends je suivais les concours avec ma mère » De 2003 à 2005, Juliette s'inscrit aux cours d'Yvan Scherrer,

instructeur à Lathus (86). En 2007, elle doit faire un stage obligatoire de deux mois dans une entreprise agricole, à cinquante kilomètres au moins de sa famille. Pour elle, ce sera à 15 000 km du moulin du Got, en Australie. Juliette reconnaît que « Le stage aurait pu mieux se passer ». Elle décide néanmoins de poursuivre l'aventure sur cette île-continent, enchaînant des petits boulots pendant dix mois tout en s'offrant le tour de cet immense pays.

Le poney club dispense non seulement des cours aux enfants et adolescents les mercredis et samedis, et pendant les vacances, il assure aussi quelques séances adaptées pour les handicapés sans oublier les aînés dans le cadre d'Équi-Seniors avec notamment le Foyer Soleil de Soyaux. Une reprise adultes est également programmée le samedi après-midi. Mathilde et Maëlis, 13 ans, Eva, 12 ans, et Léonie, 10 ans, pratiquent depuis au moins cinq ans au club. Elles viennent de terminer leur reprise dans la carrière. Certaines ont découvert l'équitation avec l'école, d'autres par les parents. Deux aimeraient plus tard choisir un métier en rapport avec le cheval. Mais toutes sont passionnées et « aiment bien l'ambiance qui règne au club ». Pour faire vivre sa structure au moulin du Got, Juliette peut compter sur Agnès, sa mère, mais aussi sur des stagiaires de maisons familiales et rurales, et certains membres du club. « Les plus anciens aident les plus jeunes » apprécie Juliette qui ajoute que « l'équitation, ce n'est pas seulement la monte, il y a la préparation puis le retour au box ». Agnès ajoute : « le club est une petite structure familiale et conviviale, ici, on responsabilise les enfants et les adolescents ».

[www.facebook.com/moulin.dugot](http://www.facebook.com/moulin.dugot)



#### « C'EST UN PLAISIR POUR UN ENSEIGNANT D'AVOIR LA POSSIBILITÉ DE PRATIQUER EN COMPÉTITION »

Du 22 au 25 août 2019, Juliette a participé à la 20<sup>ème</sup> édition du Sologn'Pony sur le parc fédéral équestre de Lamotte-Beuvron (41). Cet événement unique rassemble les meilleurs poneys de sport à l'occasion notamment du championnat national de saut d'obstacles. Elle a terminé 7<sup>ème</sup> sur 90 concurrents.



Elle montait Dardanelle, ponette (féminin de poney, moins de 1,48 m au garrot) née au moulin du Got dont le père est de Montmoreau. « Elle a de grosses qualités et une bonne technique de saut. C'est un régal de la monter ». Pour présenter se présenter au Sologn'Pony, elle a dû préalablement concourir sur neuf parcours de qualification. Juliette estime que l'instructeur doit se lancer des défis : « c'est bon pour la motivation et bien pour les élèves ». Son prochain objectif, se présenter - quand elle sera prête - au concours Élités avec des obstacles à 1,20 m.

# DIRAC.INFO

## Infos Agglo



### TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce nouveau service de transport à la demande (TAD) vient compléter le réseau de bus sur les communes les plus éloignées du territoire, dont Dirac. Il fonctionne uniquement sur réservation. Sur la commune de Dirac, 2 bornes sont en place. (CF photo) **Place des Rampeaux** et **au Boisseau**

#### JE M'INSCRIS

Au 05.45.65.25.35 ou sur [stga.fr](http://stga.fr)

#### JE RÉSERVE

La veille avant 17 heures pour le lendemain

#### Important :

Concernant les réservations pour le samedi ou le lundi, elles doivent se faire le vendredi avant 17 heures, (même logique pour les jours fériés)

#### J'ANNULE MA RÉSERVATION

Délais identiques aux réservations.

Sur [stga.fr](http://stga.fr) ou par téléphone au service clientèle : 05.45.65.25.35

*Pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, il existe un service spécifique.*



#### HABITAT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Réussir ma Rénov', le dispositif qui rassure

Réussir ma Rénov' est un dispositif qui permet de faciliter la réalisation du projet de rénovation énergétique de votre logement (chaudière à remplacer, combles à aménager, fenêtres ou murs à isoler). Il s'adresse à tous les particuliers sans condition de ressources.

Ce dispositif a été lancé en octobre 2017 par les collectivités de GrandAngoulême, Lavalette Tude Dronne et La Rochefoucauld Porte du Périgord dans le cadre de la démarche TEPos (Territoires à Energie Positive).



Il est le fruit d'un travail de coordination de tous les acteurs de l'habitat. Il vous offre un parcours simplifié grâce à un point d'entrée unique situé physiquement à l'Espace info énergie du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Charente.

[reussirmarenov.grandangouleme.fr](http://reussirmarenov.grandangouleme.fr)  
Espace info énergie : 05 45 92 95 93  
[infoenergie.caue16@orange.fr](mailto:infoenergie.caue16@orange.fr)

#### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Investissez dans le solaire grâce à GrandAngoulême



Dans le cadre de ses actions en faveur de la transition énergétique, GrandAngoulême a souhaité installer une centrale solaire photovoltaïque sur le parking des bus de la STGA (soit 6 120 panneaux sur une surface de 10 200 m<sup>2</sup>). En plus de produire de l'électricité renouvelable, cette installation permettra de protéger les bus des intempéries et du soleil.

GrandAngoulême met donc à disposition le parking de la STGA à Technique Solaire, société basée à Poitiers, qui investit, construit et exploitera la centrale. Cette dernière a ouvert le projet au financement participatif et a confié la campagne à Lumo et à Lendopolis. Vous avez donc la possibilité d'investir sur un projet local qui sera rémunéré pendant quatre ans à un taux intéressant (consultez les conditions sur la plateforme). Si vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous inscrire sur les sites Internet dédiés.

[www.lumo-france.com](http://www.lumo-france.com)  
[www.lendopolis.com](http://www.lendopolis.com)



### L'ÉCOLE OU COMMENT PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT POUR PRÉSERVER L'HUMANITÉ.

**Cette année, 66 élèves sont accueillis à l'école au sein de 3 classes comportant chacune 2 niveaux scolaires : CP/CE1, CE2/CM1, et CM1/CM2.**

Certains projets se poursuivent : école et cinéma, la correspondance scolaire avec le Québec pour les CM1/CM2, ou avec les enfants de Puymoyen pour les CP/CE1, la finalisation d'un site école sur lequel parents et enfants pourront trouver des documents, vidéos, photos

en lien avec la

vie de classe ou de l'école, les visites des expositions proposées par l'Épiphyte, les activités sportives (basket, roller, judo et hockey), la participation pour les CM2 à un concours national de lecture à voix haute, le permis internet et le permis piéton.

Un nouveau projet est en cours de réalisation cette année : comment protéger l'environnement pour préserver l'humanité.

Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturel), M<sup>me</sup> Péraud et M<sup>me</sup> Moulin travailleront en partenariat avec 2 artistes pour créer une machine à rêve axée sur la biodiversité (animaux/végétaux) qui permettra d'arriver à un univers (maison, village, ville) harmonieux entre l'homme et la nature. Les CP/CE1 travailleront quant à eux avec Charente Nature sur le projet « Rouletaboule » qui permettra de sensibiliser les enfants à la gestion des déchets



ménagers. L'association « l'Eschalou » viendra également prêter main forte. (Les CM1/CM2 ont déjà rencontré lors d'une visite à la résidence Clairbois, un représentant de cette association pour une découverte de la permaculture.)

Tous les enfants de l'école auront la joie de découvrir en mai prochain un spectacle au théâtre d'Angoulême intitulé : « le grand chut ». Ceci est possible grâce à l'association de parents d'élèves qui va financer entièrement cette sortie.

A noter également que Dominique Mathé est de retour chaque semaine dans notre école pour proposer à un groupe d'enfants de découvrir les échecs. Un grand merci à lui.



### QUATRE BELLES RENCONTRES ENTRE LES SENIORS ET LES JEUNES DE L'ALSH DE DIRAC

Cette année, la résidence-retraite Clairbois et l'accueil de loisirs sans hébergement (ASLH) du GrandAngoulême ont réalisé 4 rencontres au sein des deux structures, à l'initiative de Candice Murlot, stagiaire au centre de loisirs.

Le 23 janvier, le groupe des 4-6 ans du centre de loisirs ont d'abord parcouru la résidence Clairbois en réalisant pleins d'exercices ludiques et gymniques, suivi par un bon nombre de résidents. Deux autres rencontres se sont ensuite déroulées à l'accueil de loisirs intercommunal :

le 13 mars sur le thème de la préparation et dégustation de belles tartes aux pommes ; le 16 avril pour réaliser des cadres photos personnalisés. Enfin le 20 juin 2019, à la résidence Clairbois, pour l'exposition photos/rétrospective des 3 autres rendez-vous, ponctuée d'une autre activité créative sur le thème de la photo.

Nous remercions Anne Dubois qui a participé gracieusement à chaque fois pour la prise de photos sur tous ces rendez-vous.





Kermesse 2019  
Queue de l'âne

L'équipe est toujours motivée pour organiser des projets et événements sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité : bourse aux jouets, Téléthon, soirée code de la route, nettoyage de printemps, vente de madeleines, pot de fin d'année etc... Toutes ces manifestations permettent aussi de financer du matériel et des sorties pour l'école.

Encore merci à tous les parents qui nous apportent leur soutien dans nos actions et nous vous attendons nombreux pour les suivantes

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le 20 septembre. Christèle Bonifait reste présidente avec plaisir. Un grand merci aux anciens membres (Aurélié Baumann, Charlotte Simonet et Stéphanie Thomas) pour leur investissement et bienvenue aux nouveaux (Laurence Puchalt, Céline Thibaudeau) et bien sûr la porte reste ouverte si de bonnes volontés veulent se joindre à nous.



Bourse aux jouets 2019



Kermesse 2019 :  
Séance maquillage





### DIRAC LOISIRS ET FÊTES

Au cours de ce second semestre 2019, Dirac Loisirs et Fêtes, avec l'aide d'autres associations et de l'équipe municipale, a organisé au mois de juillet, dans le cadre des « soirs bleus », la prestation du groupe Romano Dandies et sa musique tzigane, soirée qui a réuni environ 450 spectateurs.

D'autres manifestations sont venues compléter notre activité pour cette année 2019 :

La fête locale et son concours de boules en septembre, l'exposition « l'art dans les mains » ainsi que la « découverte de cuba » par « Voyageusement Vôtre » en novembre. Une représentation théâtrale de la troupe « les Vieilles Pies » en décembre.

Le premier semestre de l'année 2020 proposera une pièce de théâtre, un concert dans l'église ainsi qu'une exposition de peintures et sculptures.

*Afin que notre association perdure et que l'équipe de Dirac Loisirs et Fêtes puisse assurer en 2020 l'organisation de ses manifestations, venez nous rejoindre, nous comptons sur vous.*

#### Section Loisirs Seniors :

Toujours fidèle, une trentaine d'adhérents partage de très bons moments conviviaux chaque mardi après-midi (belote, scrabble, tarot, pétanque...) agrémentés de gouters « faits maison ».

Ce second semestre a été marqué par un repas convivial suivi d'une visite de la grotte de Villars. Plusieurs pique-niques ont rassemblé les membres dans une ambiance festive.

Pour l'année 2020, sont prévus, outre notre désormais traditionnel concours de belote du mois d'avril, un repas « choucroute » ainsi qu'un repas « couscous ».

N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer de bons moments.

**Contacts : Josette Bourland : 06.22.54.12.72 / 05.16.70.10.23 - Simone Mandon : 06.11.07.90.72 / 05.45.60.64.57**

**Le Président de Dirac Loisirs et Fêtes - Michel Schwartzweber - 06.15.19.94.46 - michel.schwartzweber@wanadoo.fr**





### ASSOCIATION VOYAGEUSEMENT VÔTRES

• **Aquarelle :**

Cours tous les quinze jours, le jeudi de 18 à 21 heures d'octobre à juin.

• **Bibliothèque Si on lisait....**

Bientôt 4 ans que notre bibliothèque a ouvert ses portes.

Au fil de ces 4 années, et grâce aux adhésions et à la subvention municipale, elle s'est enrichie régulièrement de livres récemment sortis, romans, policiers, livres enfants... que nous choisissons en adéquation avec les goûts de nos lecteurs. Pour 2020, l'adhésion reste fixée à **10 € par an et par famille** et nous vous invitons à venir la souscrire lors de nos permanences **le mercredi de 17 h à 19 h et, le samedi de 10 heures à 12 h 30**

**Vieux livres et vieux DVD :**

Vous avez pris maintenant l'habitude de nous apporter vos livres, revues... et nous vous en remercions.

**Nous faisons appel aujourd'hui à vos dons de DVD (films, documentaires, etc....) qui nous permettrait de constituer un fonds et de répondre à la demande de certains de nos adhérents.**

Si vous aimez les livres et la lecture et disposez de quelques heures libres tous les mois, pourquoi ne pas venir rejoindre notre équipe de bénévoles.

Colette Sarrat - Tél 07 88 48 32 40 - sarrat.colette@hotmail.fr

### ASSOCIATION G'LA PÊCHE

**NOUVEAU à DIRAC**

**2 Séances GRATUITES**

**Séances de gymnastique pour tous**

- **Pratique d'une activité physique**  
Remise en forme, Perte de poids, Prévention-Santé, Renforcement musculaire...
- **Maladie Chronique**  
Diabète, Obésité, Cancer, Déficiences cardiaques et/ou respiratoires, Sclérose en plaques...
- **Viellissement**  
Perte d'autonomie, perte de mémoire...

**Gym Adaptée**

**Jeudi de 9h à 10h**  
**Ecole des loisirs**  
**DIRAC**

Animateur Pierre ROUX diplômé en Activité physique Adaptée

**LEADER CLUB SPORT SANTÉ**  
2014-2020  
A01423X

**RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS**  
Association G' La Pêche  
Angélique 06 10 77 18 37

### ASSOCIATION VALÉCHEL REBEL DANCERS COUNTRY

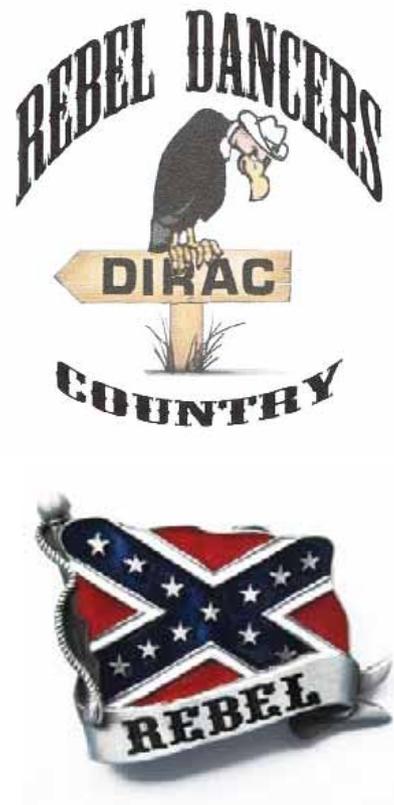
Cette année, l'association Valéchel Rebel Dancers Country a connu une nette baisse de son nombre d'adhérents, principalement due au départ des enfants. A ce jour, elle compte 16 adhérents.

Pour remédier à cela, et dans l'espoir d'attirer de nouveaux adhérents, nous avons mis en place un nouveau cours, un cours de danses en ligne : il s'agit de pas et de chorégraphies de country mais sur des musiques variées (rock, disco, madison, musique actuelle...). Il est encore temps de venir essayer ! **Les cours sont ouverts à tous à partir de 8 ans.**

En ce qui concerne nos projets pour l'année, une fois par trimestre nous allons organiser des cours pour revoir les anciennes danses. Notre bal aura lieu le 6 juin 2020 à la salle des fêtes de Dirac et normalement nous ferons une démonstration avec d'autres clubs de country au Forum des Associations à l'Espace Carat en septembre.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, les cours, animés par Nicole SOURY, ont lieu tous les vendredis soirs à l'Ecole des Loisirs : cours de danses en ligne de 19 h à 20 h 15 et cours de country de 20 h 30 à 21 h 45. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

**Bénédicte MONTÉGU - 06.72.22.51.52 - rebeldancers19@gmail.com**



### LA RENTRÉE DE L'ADMR VILLEBOIS ET 3 FORÊTS.

Dans le cadre du maintien des capacités physiques et cognitives de seniors et de la lutte contre l'isolement, L'ADMR Villebois et 3 forêts renouvelle deux ateliers :

- un atelier mémoire, jeux etc... est mis en place gratuitement à Dignac tous les mercredis de 14 h à 16 h 30 avec partage d'un petit goûter. L'animatrice Sylvie Meynard, auxiliaire de vie, est également détentrice du diplôme d'assistante en gérontologie. Les bénévoles et l'animatrice assurent le transport des personnes qui le souhaitent.

15 à 20 personnes viennent régulièrement et pour la très grande majorité, ne sont pas les clients de l'ADMR. Ambiance joyeuse, bonne humeur assurée, on vous y attend !!

- un atelier gymnastique adaptée est mis en place à Villebois-Lavalette, salle de la mairie, gratuitement tous les jeudis de 14 h à 15 h. L'animation sera réalisée par un chargé de prévention de l'association Siel Bleu. Ne pas s'arrêter au mot « gymnastique ». Les exercices réalisés se font en fonction du niveau physique des participants.

L'autre heure est animée par Sylvie Meynard et le goûter est, comme d'habitude, prévu pour clôturer les animations. Les transports seront assurés par les aides à domicile et les bénévoles. En outre, un troisième atelier sera actif à Villebois-Lavalette, à l'EPHAD de Gamby, le vendredi matin de 10 h à 12 h. Les animations, très ludiques, se feront sur un nouveau support, des tablettes Facitotab financées par la fondation AGIR du Crédit Agricole de la Charente.

L'animatrice Sylvie dévoilera les différentes applications offertes par cette tablette très simple d'utilisation et conçue pour un public senior: jeux, photos, création d'une boîte mail, navigation sur internet. Le public concerné, les seniors de plus de 60 ans suivis par l'ADMR ou non.

**Ces ateliers sont gratuits. Il faut seulement réserver au : 05.45.65.88.08 et demander Marie, agent administratif ou Sylvie, la secrétaire de l'association.**



Enfin, l'ADMR Villebois et 3 forêts a organisé un après-midi musical, le 6 décembre 2019 à la salle des fêtes de Villebois-Lavalette. Cet après-midi était animé par Jacques Marot et son ensemble vocal Amadeus accompagné par Jacky Carhan à l'accordéon. Au programme : un répertoire de chansons françaises, dont des chansons de Noël - Saint Nicolas oblige ! et des valse et tangos au son de l'accordéon. Un goûter a été servi au cours de l'après-midi. A noter que cette animation était gratuite pour les seniors, clients de l'ADMR ou pas.

**Pour rappel :** Le bureau de l'ADMR est basé à Dignac au 3, place du champ de foire, et ses horaires d'ouverture sont : lundi et mardi de 14 h à 17 h, jeudi de 14 h à 16 h 30, vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.



### BILAN DE L'ÉTAT CIVIL (DU 23 NOVEMBRE 2018 AU 18 NOVEMBRE 2019)

#### NAISSANCES

WERTHER Vickee	31 décembre 2018
VINCENT Yanis, Philippe, Pascal	6 janvier 2019
PHILIPPO Angèle, Lucie, Julia	17 avril 2019
LAGARDE Marley	23 juillet 2019
PECQUEUX GARDE Alma, Rosa, Suzanne	15 septembre 2019

+ 5 naissances pour lesquelles les parents ne souhaitent pas de publication dans la presse



#### MARIAGES

LARROQUE Philippe et VILLENEUVE Béatrice	3 mai 2019
ZAGLANICZNY François et VIGNERON Isabelle	11 mai 2019
BIRAUD Aurélien et RYCKEWAERT Aurélie	13 juillet 2019
URBINA Nicolas et ENNS Tessa	31 août 2019



#### DÉCÈS

MUSSEAU Christiane, Hélène, Léonie née SURAUD	21 novembre 2018
BOUFFENIE Odette, Denise née NEBOUT	2 décembre 2018
GOMÈS Marcelle, Irène née PAQUIT	4 décembre 2018
DAGUERREGARAY Jacqueline, Renée née BISSERIEZ	6 décembre 2018
PELLIEUX Christiane, Marie, Andrée, Alberte née ROUET	23 décembre 2018
RIVET Marguerite née MARCHIVE	26 décembre 2018
MOREAU Abel, James	21 janvier 2019
BÉCHADE Daniel	29 janvier 2019
GROSSET Yves, Jean, Marie	1 <sup>er</sup> février 2019
PINAUD Claude, Yvon	1 <sup>er</sup> février 2019
SEBAOUN Jacqueline, Yvonne, Berthe née FONTAINE	19 février 2019
SABAS Irène, Odette née MULLER	28 février 2019
PRÉAU Julienne, Anne-Marie, Rose née PERRIN	2 mars 2019
TESSAUD Marie-Claude, Jeannine née ROLAND	3 mars 2019
NAUD Marguerite, Paulette née PIERRE	5 mars 2019
MARIE Simone, Marie, Louise née GALLET	8 mars 2019
HALUSZCZAK Piotr	10 mars 2019
BOUTAUT Edouard, Gabriel	11 mars 2019
BRUYNAUD Jean, Joseph, Claude, Raymond	11 mars 2019
NITRAUD Paul, Constant	15 mars 2019
MARCHAL Nicole, Arlette née DOIRON	19 mars 2019
CHOUACHE Yvonne, Marie, Christiane née LOUIT	22 mars 2019
SOUCHELOT Jean, Alfred	25 avril 2019
BAYARD Estelle, Coralie née JAMIN	2 mai 2019
PINAUD Jean-Claude	19 mai 2019
ROCHER Malika née SANNER	14 juin 2019
DE LUCA Jeanne, Raymonde née BOUET	23 juin 2019
CHAMBARD Gilberte, Marcelle	30 juillet 2019
SOULARD Colette, Blandine, Berthe née BRETON	9 août 2019
PANNETIER Raymonde née TAMISIER	14 août 2019
MERCIER Pierre, Alexandre, Henri, Joseph	18 août 2019
PETIT Françoise née ROULLEAU	26 septembre 2019
SIMON Robert, Jean Pierre	10 novembre 2019
TROUFFIER Jacqueline, Léone née TURPIN	18 novembre 2019





## Mairie

Téléphone : **05.45.60.61.69**  
Télécopie : **05.45.60.65.72**  
Salle des fêtes : **05.45.60.65.74**  
Courriel : **mairie@dirac.fr**

## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

**lundi - mardi - mercredi** : de 14 h à 18 h  
**jeudi** : de 9 h à 12 h  
**vendredi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## PERMANENCES DU MAIRE :

**Sur rdv** : **Lundi** de 14 h à 18 h  
**Jeudi** de 9 h à 12 h  
**En cas d'urgence** :  
appeler le secrétariat de la mairie.

## Communauté d'agglomération du GrandAngoulême



### Accueil de loisirs « Vallée de l'Échelle » 3 - 17 ans

Aurélié LEBECQUE et Pauline MAHIEU  
Tél. : 05.45.25.59.18 ou 06.86.24.10.66  
alsh.dirac@grandangouleme.fr  
<http://jeunesse-vde.asso-web.fr/>

### Transport à la demande : Association AAPHIA

115, route de Vars - 16160 Gond-Pontouvre  
Tél. : 05.45.95.74.22

### École d'art du GrandAngoulême - Site de l'Épiphyte

Route de la Boissière - 16410 Dirac  
Directrice : Marie DECARNIN  
GrandAngoulême /Service Culturel / Direction de la Proximité  
25, boulevard Besson Bey - 16000 Angoulême  
m.decarnin@grandangouleme.fr - lepiphyte@grandangouleme.fr  
Tél. : 05.45.63.05.67 - [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)

### Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Responsable et animatrice :  
Fabienne GUÉDON et Emmanuelle JUTARD  
4, rue des écoles - 16410 Dignac - Tél. : 05.45.66.29.49  
ram.dignac@grandangouleme.fr  
Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) «Petit à Petit»  
(Colocalisé avec le RAM) - Accueil :  
Emmanuelle JUTARD et Marie Chantal DUPUY  
4, rue des écoles - 16410 Dignac - Tél. : 05.45.66.29.49  
laep.dignac@grandangouleme.fr

## Gendarmerie



Tél. : 05.45.64.00.23  
[cob.coteaux-du-blancacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.coteaux-du-blancacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Déchèterie Dirac

**Lundi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
**Mercredi** : de 9 h à 12 h - **Après-midi** : Fermée  
**Jeudi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
**Vendredi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
**Samedi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
**Mardi & Dimanche** : Fermeture

### Jours et heures d'ouverture

Route de Périgueux (Dirac / Dignac)  
Tél. : 05.45.25.04.01

### Quand sortir ma poubelle ?

<http://www.pluspropremaville.fr/recherche/#dirac>

## Canton Boème-Échelle

### Conciliateur de justice :

Permanence à la mairie de Roulet Saint-Estèphe  
tous les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois. RDV à la mairie,  
Tél. : 05.45.66.41.98 ou 05.45.66.30.08  
dguillon16@gmail.com

## Syndicat mixte de la fourrière

### Vous avez trouvé un chat ou un chien ?

Contactez la mairie  
au 05.45.60.61.69  
ou 07.89.61.00.81  
(sauf dimanche et jours fériés)



## Maison de services au public (MSAP)

La Poste  
5 rue de la clef d'Or  
16410 DIGNAC



Dirac Infos est consultable sur le site communal  
<https://www.dirac.fr> - Dirac pratique / Bulletin municipal

## Correspondant

Denis BIOJOUT  
[denis\\_biojout@yahoo.fr](mailto:denis_biojout@yahoo.fr) ou 07.85.38.86.09

